



L'ORCHESTRE D'HARMONIE DU COLLÈGE Émile ZOLA

publié le 17/01/2011 - mis à jour le 19/03/2011

Sommaire :

- Présentation
- Fonctionnement
- Concerts
- Les élèves de l'orchestre
- Lundi 4 octobre 2010, remise des instruments
- Mardi 14 décembre, répétition en compagnie de tous nos professeurs d'instrument.

En France,

▶ la pratique instrumentale est quasi inexistante dans les écoles et les collèges, et seulement 2.5% des enfants scolarisés ont accès à la pratique instrumentale en école de musique. Dans d'autres pays d'Europe, au Japon, en Colombie ou au Vénézuéla, c'est 80% des enfants qui se retrouvent pour faire de la musique. Pour certains, c'est le moyen d'être mieux armés pour plus tard, poursuivre leurs études dans d'autres domaines. D'autres peuvent révéler des aptitudes exceptionnelles pour la musique et s'orienter vers une carrière musicale.

▶ les premiers Orchestres à l'École sont créés en 1999.

Aujourd'hui, environ 610 classes d'orchestre sont répertoriées.

En Charente-Maritime, l'orchestre d'harmonie du collège Émile Zola est unique.

Pourquoi un orchestre à l'école ?

▶ Dans un orchestre , on apprend tout : on apprend à écouter, à lire, à compter, à exprimer des émotions, à respecter les autres, à se respecter soi-même...

▶ Les enfants sont mis en situation de réussite et d'exigence pour eux-mêmes en se produisant en concert devant les autres.

« L'orchestre influence la façon dont les enfants perçoivent ce qu'est réellement la vie, leurs relations avec autrui, leur rôle au sein de la société... La musique peut procurer ce dont la société a si désespérément besoin aujourd'hui : solidarité, compassion, bonheur » José Antonio Abreu, créateur du projet El Sistema au Vénézuéla.

 [04armstrong_instr](#) (MP3 de 2.7 Mo)

L'ORCHESTRE D'HARMONIE DU COLLÈGE Émile ZOLA

● Présentation

16 élèves d'une classe de 5ème ont choisi l'option "Orchestre d'harmonie" pour une durée de trois ans. Ces élèves ne sont pas inscrits dans une école de musique et n'ont jamais appris à jouer d'un instrument de l'orchestre. Cet orchestre est constitué de 2 flûtes traversières, 3 clarinettes, 2 saxophones alto, 2 trompettes, 2 trombones, 2 barytons et de 3 percussions.

● Fonctionnement

En plus de l'heure hebdomadaire de musique, ces élèves bénéficient de deux heures de pratique instrumentale dans l'établissement :

- ▶ Une heure est consacrée à l'apprentissage de l'instrument. Elle est dispensée par des professeurs spécialistes.
- ▶ Une heure de pratique collective (orchestre) dirigée par le professeur d'Éducation musicale de l'établissement, porteur du projet.

AGENDA

● Concerts

- ▶ Samedi 26 mars 2011 à Corme Ecluse à 20h30

Première partie : orchestre d'harmonie du collège Émile Zola et orchestre d'harmonie de Marennes.

Deuxième partie : orchestre d'harmonie de Meschers avec un soliste invité, Christophe Bois, saxophoniste, professeur au Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris.

- ▶ Mardi 07 juin 2011 à la Tremblade à 20h30, en première partie des rencontres chorales des collèges de Marennes et de Royan (Émile Zola).

D'autres concerts sont prévus au printemps 2011. A suivre...

TÉMOIGNAGES

● Les élèves de l'orchestre

« Merci à vous, car je n'ai jamais eu l'occasion d'apprendre la musique et c'est trop bien ! Plus tard, je pourrai continuer la musique. » Malvina

« C'est une expérience inoubliable que je renouvellerai avec plaisir ». Océane

« Merci de m'avoir donné la chance de faire un instrument, le cornet, j'adore ! Je n'aurais jamais pensé d'en jouer ». Maryama

PHOTOS

● Lundi 4 octobre 2010, remise des instruments



Océane et son trombone

● Mardi 14 décembre, répétition en compagnie de tous nos professeurs d'instrument.



On souffle...